

Assemblée annuelle de 2026 de la Banque de Montréal

Avis de notification et d'accès aux actionnaires

Vous avez été invité à participer à l'assemblée annuelle de 2026 des actionnaires de BMO.

Vous pouvez participer à l'assemblée virtuellement en vous connectant à notre webdiffusion en direct. Vous pouvez également assister en personne à l'assemblée à la **Place BMO**, au 33 Dundas Street West, Toronto (Ontario).

Veuillez consulter les mises à jour sur notre site Web (www.bmo.com/assemblee-annuelle) ainsi que le site Web de notre agent des transferts (www.envisionreports.com/BMO2026).

Date et heure

Le 15 avril 2026
à 9 h 30 (heure de l'Est)

Webdiffusion

Regardez en direct à <https://meetings.lumiconnect.com/400-782-668-996>
Entrez le mot de passe : bmo2026 (sensible à la casse)

En personne

La **Place BMO**, au 33 Dundas Street West, Toronto (Ontario)



Nous publions notre circulaire de sollicitation de procurations de 2026 en ligne cette année au lieu de vous la faire parvenir par la poste, conformément à un ensemble de règles élaborées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières appelées « procédures de notification et d'accès » et à une dispense accordée par le Bureau du surintendant des institutions financières. Nous avons également recours aux procédures de notification et d'accès pour vous livrer notre rapport annuel.

Nous vous invitons à vous procurer votre copie dès maintenant et à en prendre connaissance avant de voter.

Pourquoi nous faisons vous parvenir le présent avis?

Le présent avis vous indique comment vous procurer une copie de notre circulaire de sollicitation de procurations de 2026 (la « circulaire ») et de notre rapport annuel. La circulaire énonce les points à l'ordre du jour à l'égard desquels il vous sera demandé de voter à l'assemblée ainsi que la façon de voter. Nous vous invitons à vous procurer vos copies dès maintenant.

Le téléchargement en ligne est le moyen le plus rapide et le plus facile d'obtenir vos copies. Veuillez suivre les instructions fournies ci-dessous. Vous pouvez également commander des copies papier si vous le préférez.

La présente documentation comprend également un formulaire d'instructions de vote, dont vous aurez besoin pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions. Des instructions détaillées sont présentées au verso de ce formulaire et aux pages 5 et suivantes de la circulaire, notamment sur la façon de vous nommer vous-même ou de nommer une autre personne à titre de fondé de pouvoir. Pour être valides, vos instructions de vote par procuration doivent être reçues au plus tard à 17 h (HE) le 13 avril 2026 (ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement).

Comment puis-je télécharger une copie de la circulaire et du rapport annuel?

Vous pouvez télécharger la circulaire et le rapport annuel sur le site Web de notre agent des transferts (www.envisionreports.com/BMO2026), sur notre site Web (www.bmo.com/assemblee-annuelle) ou sous notre profil sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Comment puis-je obtenir des copies papier?

Si vous préférez obtenir des copies papier de la circulaire et/ou du rapport annuel et que vous prévoyez voter à l'assemblée cette année, téléphonez au numéro indiqué ou visitez le site Web à l'adresse fournie et suivez les instructions ci-dessous. Vous devez en faire la demande au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 7 avril 2026 (ou sept jours ouvrables avant la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement). Des copies papier vous seront envoyées gratuitement dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.



1 877 907-7643 (numéro sans frais pour les appels du Canada ou des États-Unis)

ou
1 303 562-9306 (français) / 1 303 562-9305 (numéro pour les appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Saisissez le numéro de contrôle à 16 chiffres qui se trouve sur votre formulaire d'instructions de vote.



Visitez le **www.proxyvote.com** et saisissez le numéro de contrôle à 16 chiffres qui se trouve sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous souhaitez obtenir des copies papier de la circulaire et/ou du rapport annuel à la date de l'assemblée ou après celle-ci, veuillez téléphoner à l'un des numéros ci-dessus à tout moment pendant l'année qui suit la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR+. Une copie papier vous sera envoyée gratuitement dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Ordre du jour de l'assemblée de 2026

Les points suivants seront soumis à l'assemblée :	Où ce point est-il présenté dans la circulaire?
1. Recevoir les états financiers consolidés de BMO pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 et le rapport des auditeurs y afférent	page 2
2. Élire les membres du Conseil d'administration	page 2
3. Nommer les auditeurs	page 2
4. Tenir un vote (consultatif) sur notre démarche en matière de rémunération de la haute direction	page 3
5. Examiner les propositions d'actionnaire qui seront soumises à un vote, dans la mesure où elles sont dûment soumises à l'assemblée	page 4

Vous examinerez également toute autre question dûment soumise à l'assemblée.

Des questions?

Si vous avez des questions sur les procédures de notification et d'accès ou sur la façon de voter, veuillez téléphoner au :

- 1 844 916-0609 ou 1 844 973-0593 pour le service en français (numéro sans frais pour les appels du Canada ou des États-Unis)
- 1 303 562-9305 ou 1 303 562-9306 pour le service en français (numéro pour les appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Vérifier régulièrement les mises à jour

Des mises à jour concernant la façon de voter et de participer à l'assemblée seront affichées sur le site Web de notre agent des transferts (www.envisionreports.com/BMO2026), sur notre site Web (www.bmo.com/assemblee-annuelle) et sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Comment voter

Veuillez vous reporter aux instructions de vote qui figurent aux pages 5 et suivantes de la circulaire pour obtenir des renseignements détaillés sur l'exercice des droits de vote.

Vous pouvez voter à l'avance en transmettant votre formulaire d'instructions de vote, ou en temps réel à l'assemblée virtuelle ou en personne. Le vote à l'avance au moyen du formulaire que vous avez reçu constitue la manière la plus facile de voter.

Comment voter à l'avance

Veuillez transmettre vos instructions de vote en ligne, par téléphone ou en remplissant toutes les sections de votre formulaire d'instructions de vote, puis signer le formulaire et le faire parvenir à votre intermédiaire en suivant les instructions ci-après ou les instructions qui figurent sur le formulaire.

Votre intermédiaire votera pour vous en suivant les instructions de vote que vous aurez fournies dans le formulaire.



Transmettez vos instructions de vote en ligne à www.proxyvote.com et suivez les instructions



Composez le 1 800 474-7493 (en anglais) / 1 800 474-7501 (en français) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis)

ou



Postez votre formulaire signé dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Vous aurez besoin du numéro de contrôle à 16 chiffres qui figure sur votre formulaire d'instructions de vote pour pouvoir transmettre vos instructions de vote en ligne ou par téléphone.

Assurez-vous d'envoyer vos instructions de vote immédiatement. Pour que votre vote soit comptabilisé, votre intermédiaire doit recevoir vos instructions de vote suffisamment à l'avance pour pouvoir les envoyer à Computershare. Computershare doit les recevoir de votre intermédiaire au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 13 avril 2026 (ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement).

Comment voter à l'assemblée virtuelle

Avant l'assemblée virtuelle, vous devez faire ce qui suit :

1. Vous nommer en tant que fondé de pouvoir en inscrivant votre nom dans l'espace prévu à cette fin dans votre formulaire d'instructions de vote, et signer le formulaire. Ne remplissez pas la section relative à l'exercice des droits de vote du formulaire étant donné que vous voterez à l'assemblée virtuelle. Si vous résidez aux États-Unis, vous devez obtenir et soumettre une procuration légale valide. Veuillez vous reporter à la page 7 de la circulaire.
2. Envoyer votre formulaire d'instructions de vote à votre intermédiaire en suivant les instructions qui figurent sur le formulaire.

3. **Étape supplémentaire très importante** : Enregistrer votre nom et vos coordonnées auprès de Computershare à www.computershare.com/BankofMontreal. La veille de l'assemblée, Computershare vous enverra un courriel renfermant un code à quatre caractères alphabétiques (votre nom d'utilisateur)

4. Voter à l'assemblée virtuelle :

- Connectez-vous en ligne à <https://meetings.lumiconnect.com/> 400-782-668-996. Nous vous recommandons de vous connecter au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée
- Cliquez sur « J'ai une clé d'accès », puis entrez le code à quatre caractères alphabétiques que vous avez reçu par courriel de Computershare (votre nom d'utilisateur)
- Entrez votre mot de passe : bmo2026 (sensible à la casse)
- Suivez les instructions pour accéder à l'assemblée et votez lorsqu'on vous invite à le faire.

Comment voter en personne

Si vous souhaitez voter en personne à l'assemblée, veuillez inscrire votre nom en qualité de fondé de pouvoir dans l'espace prévu à cette fin sur le formulaire d'instructions de vote et retourner ce formulaire conformément aux instructions de votre intermédiaire. S'il n'y a pas d'espace où inscrire votre nom sur le formulaire, veuillez communiquer avec votre intermédiaire pour obtenir des instructions. Ne remplissez pas la section du formulaire d'instructions de vote portant sur l'exercice des droits de vote, étant donné que vous voterez en personne à l'assemblée. À votre arrivée à l'assemblée, veuillez vous inscrire auprès de notre agent des transferts, Société de fiducie Computershare du Canada.

Nous vous encourageons par ailleurs à vous nommer vous-même à titre de fondé de pouvoir et à enregistrer votre nom et vos coordonnées auprès de Computershare à www.computershare.com/BankofMontreal de sorte que, si vous ne pouvez assister à l'assemblée en personne, vous pourrez tout de même voter à l'assemblée virtuelle.

Comment modifier votre vote

Si vous changez d'idée après avoir envoyé vos instructions de vote, vous pourrez peut-être soumettre de nouvelles instructions de vote en ligne. Si vous ne pouvez pas le faire ou que vous décidez de voter à l'assemblée virtuelle ou en personne, veuillez communiquer avec votre intermédiaire pour savoir comment procéder. Si une modification de vos instructions de vote est reçue de votre intermédiaire après la date limite de remise des procurations, elle ne pourra servir qu'à la révocation de vos instructions de vote précédentes.